

Comité Directeur 9 février 2013

Présents

Maurice LANGRY, Christian DELOBELLE, André PRIEUR, Jean-Marie LEMERCIER, Edel HEZELY, Alain GUZMANN, Régis PORCHET, Odile VILLETTE , Jean-Yves FLEURANCE, Maurice PELLEQUER, Yvette DOUSSOT, Gilbert HAVEL, Didier DESRUTIN, Patrick JEAN, Jean-Marc OECOMONOS, Michel VICOMTE, violette SAUBION, Bernard BRUCHE

Excusé : Jean-Paul LECORRE, Yannick PETIT

Règlement intérieur

Le Comité apporte les modifications suivantes :

- modification article 2 sur la composition du bureau
- Le bureau se réunit 6 fois par an, (maintenu)
- article 12 : ajouté et les commissions intéressées et les cadres techniques
- ajouté à l'article 1 : les Présidents des Comités Départementaux non élus sont invités aux réunions du Comité Directeur avec voix consultative

Présentation des comptes

Accepté par le Comité Directeur

Budget prévisionnel

Accepté sous réserve de quelques modifications

Embauche aidée

Le Comité accepte le principe de l'embauche par une des structures suivantes : CD 94, Cogetarc, CRIDF en mutualisation

Organisation des DR

L'organisation des DR s'est faite à Chennevières et la décision a été prise parce nous n'avions pas d'organisateur

Une aide de 2 000 euros est accordée à l'organisateur

Achat de ciblerie

Le Comité Directeur valide l'achat de la ciblerie pour l'installation au COGETARC : 11 000 euros

Il valide également l'installation d'une structure pour stocker les cibles

Des chevalets adaptés aux cibles mousses seront également achetés, le Président se charge de cette opération

Participation aux assemblées

Il est évoqué la nécessité de participer aux assemblées du CRIDF, une proposition d'accorder le droit d'organiser une compétition aux participants de l'AG a été effectuée.

Cotisations

Une réflexion sera engagée, on reconduit les cotisations de l'année